



# Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

[www.ville-claix.fr](http://www.ville-claix.fr)

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

## ARRETE MUNICIPAL

Portant autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie  
80 PM 2026

### Nomenclature : 6.1.2.5.

Le Maire de la commune de CLAIX ;

**Vu** les articles L.2122-28 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les articles L.3331-1, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique ;

**Vu** l'arrêté 97-7118 du 4 Novembre 1997 de Monsieur le Préfet de l'Isère sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'autoriser la vente de boissons de 3ème catégorie, suite à la demande de Monsieur Jean-Michel MIOUX de l'association « Amicale Boules de Claix » en date du 02 avril 2026.

### ARRETE

**Article 1** : Monsieur Jean-Michel MIOUX de l'association « Amicale Boules de Claix », demeurant au 29 Rue Jean Moulin-38640 Claix.

Est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3ème catégorie, à l'adresse suivante :  
**Boulodrome de Claix-15 Rue Fantin Latour- 38640 CLAIX.**

**Le samedi 25 avril 2026 de 08h00 à 22h00, à l'occasion de la manifestation du « Challenge de la municipalité ».**

A charge pour le demandeur de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

**Article 2** : Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de la légalité.

Fait à Claix, le 07 avril 2026

Le Maire,  
Christophe REVIL



Date d'affichage: 09/04/2026

Date de retrait: 09/06/2026